

BÉDARRIDES

## Le syndicat mixte des eaux Rhône Ventoux informe sur les travaux à venir

**Les travaux ont commencé durant l'été, et les riverains du quartier de la Roquette se sont sans doute posé quelques questions, qui pour certaines ont reçu réponses mercredi 11 septembre, dans la salle des Verdeaux, lors de la réunion organisée avec le syndicat mixte des eaux.**

Le syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux, maître d'ouvrage, le cabinet Tramoy, maître d'œuvre et les élus de la commune avaient, en effet, invité les résidents des quartiers de la Roquette, Saint-Jean, Coulaire et du chemin des Sences, impactés par le projet de renouvellement et d'extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, à participer à une réunion d'information publique.

Ainsi ont-ils appris que sauf dérogation, il se trouvait dans l'obligation de se raccorder au réseau collectif et que le coût prévisionnel à leur charge était annoncé à environ 3 860 euros (voir encadré).

### Des techniciens qui vont sonner aux portes

Il était important, dans un premier temps, de remplacer les canalisations du collège et du centre de secours des sapeurs-pompiers voisins avant

la rentrée des classes. Pour le reste, le planning prévoit a minima un an de travaux à partir de mai 2020, sur les trois quartiers mais l'ordre de ceux-ci dépendra des entreprises ayant remporté le marché. Cette information n'étant pas encore connue, une seconde réunion permettra de présenter les techniciens appelés à sonner aux portes des particuliers, selon le syndicat. Mais attention, comme l'a rappelé le maire, Christian Tort, il est essentiel de développer une forme de solidarité entre voisins desservis par des chemins privés ou impasses et de réfléchir à l'intérêt de signer les conventions permettant les travaux. Car ces raccordements obligatoires devront être faits, même pour les cas avec délais dérogatoires, et cela risque de coûter plus cher ensuite.

La campagne de travaux actuels étant prise en charge par le syndicat Rhône Ventoux, le restant dû par les particuliers est une composante du marché. Il n'en reste pas moins que ces informations générales ont soulevé d'autres questions pour la centaine de personnes présentes. En fin de séance, chacun pouvait rapidement exposer son cas, parfois particulier, mais il faudra attendre les prochains rendez-vous pour en savoir plus.

**Dominique GHIDONI**



Un peu plus d'une centaine de propriétaires, réunis dans la salle des Verdeaux, étaient concernés par les futurs travaux et leurs coûts, qui devraient débuter en mai 2020.

### Un an de travaux sur trois quartiers

Pour les eaux usées, les deux phases au quartier Roquette prévoient 107 branchements, 18 regards et 6 postes de relèvement, coût annoncé, 1 725 157 euros. Quartier Coulaire, 98 branchements et 4 postes de relèvement, coût annoncé 1 128 256 euros. Chemin des Sences, 25 branchements et 1 poste de relèvement, coût annoncé 423 450 euros.

#### 3 860 euros par propriétaire

Projet d'eau potable, tous quartiers confondus, 138 branchements, coût annoncé 681 500 euros. Le tout avec 11 205 mètres linéaires de canalisations. Côté particulier, les propriétaires raccordés doivent prévoir,

pour le branchement eaux usées, la somme de 1 958 euros maximum.

Selon le syndicat, si à la réception des travaux, les coûts sont inférieurs, la baisse sera répercutée, s'ils sont supérieurs, le surplus sera assumé par Rhône Ventoux. Mais à cette somme s'ajoutent 1 700 euros de taxe de participation (si égal ou inférieur à 120 m<sup>2</sup> de surface habitable sinon prévoir supplément) et 202 euros pour le contrôle du raccordement par Suez. Au final, chacun devra donc déboursier 3 860 euros. Les dérogations accordées pour 10 années à la date des travaux sont étudiées sur demande, à condition d'avoir un certificat de conformité (normes assainissement non collectif).